



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 23

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-121
Conseil Municipal du 17 Décembre 2020**DATE DE CONVOCATION** : 11 Décembre 2020**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE- K. GAI - M. VILLEGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU - A. DUBRUN –F. GUIRAO - H. ROSARIO –E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD –S. DELIMOGE – P. BERTON- C. RAFIN**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** B. LAFAYE a donné pouvoir à J.L. LEVESQUE – G. MIGNON a donné pouvoir à M.A. CHEVALIER – E. PISANI a donné pouvoir à M.H. AUBINEAU - C. NANGLARD a donné pouvoir à P. BERTON –**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: B. LAFAYE – G. MIGNON – E. PISANI - C. NANGLARD -**SECRETAIRE DE SÉANCE** : K. PERROIS**OBJET : PÔLE MULTIMODAL – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ; VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SDEG**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la création d'un pôle multimodal place de la gare,**VU** la nécessité de procéder aux travaux d'éclairage public sur ce pôle,**CONSIDERANT** que ces travaux sont pris en charge par le SDEG et qu'il sera demandé un fonds de concours à la commune,**CONSIDERANT** le coût des travaux s'élevant à 23 230.63 € TTC**CONSIDERANT** que la contribution de la commune au titre du fonds de concours s'élève à 12 316.03 € TTC,Le Conseil Municipal décide **PAR 27 VOIX POUR** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement de ce fonds de concours au SDEG qui s'élève à 12 316.03 €.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2020 à l'article 458101.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE